

# RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI ET FORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ESH

SEANCE DU VENDREDI 9 OCTOBRE 2015

## Collège Salariés

### Présents

Sébastien GACHE, CFDT, Titulaire  
Antonio MARTINS, CFDT, Suppléant  
Patrice PICAUD, CFE-CGC, Titulaire  
Jocelyne SYLVA-MENDY, CFE-CGC, Suppléante  
Jean-Louis DUMAS, CGT, Titulaire  
Chantal JOUANNEAUX, CGT-FO, Titulaire  
Jean-Yves HALGAND, SNPHLM UNSA, Titulaire  
Béatrice BAURAIN, SNPHLM UNSA, Suppléante

### Absents excusés

Stéphane DUBOS, CFTC, Titulaire  
Cynthia DUBOIS, CFTC, Suppléante  
Brigitte LAUMIER, CGT, Suppléante

## Collège Employeurs

Philippe DE NIJS  
Marc LELIEVRE  
Nicolas MULLER  
Philippe VAREILLES

Sébastien COLIN  
Elisabeth ESTIGNARD  
Valérie FOURNIER  
Christine JUILLAND  
Odile LE VEN  
François MELIN  
Jean-Claude QUEMIN  
Didier POUSSOU  
André INDIGO

Armelle LE GRAND, secrétaire de la CPNEF et Directrice du Pôle Ressources Humaines  
Julien MESTRE, Chargé de développement RH

Ouverture des travaux à 10h05 sous la présidence de Monsieur Philippe DE NIJS.

Il a été décidé d'un commun accord entre les représentants des délégations salariés et employeurs ce qui suit :

### **1. Validation du relevé de décisions de la séance du 10/09/2015**

Cf. annexes 1 et 2

Au point 4, les représentants du SNPHLM-UNSA rappellent que lors de la séance du 10/09/2015, il a été demandé la révision de la répartition des ressources du CFESS pour les années 2015 et 2016.

**Décision des membres de la CPNEF :** le relevé de décisions est validé à l'unanimité, sous réserve de prise en compte des modifications demandées.

### **2. Préparation de la négociation « formation professionnelle » pour la branche des esh**

Cf. annexes 3

Les membres de la délégation Salariés ont reçu une proposition de texte de la délégation Employeurs, relative à la Formation professionnelle reprenant des dispositions relatives à :

- le Plan de formation
- les Formations à l'initiative du salarié : Compte Personnel de Formation, Congé Individuel de Formation
- la Professionnalisation : intégration dans le secteur, alternance, période de professionnalisation, tutorat, fonds paritaire de formation, politique de certification
- les moyens d'accès à la formation : entretien professionnel, bilan de compétences, VAE, Conseil en Évolution professionnelle
- le financement de la formation
- l'observatoire paritaire prospectif des métiers et des qualifications
- les liens avec les organismes de formation

Les membres de la délégation Employeurs proposent au-delà du projet d'accord, d'engager une réflexion sur la mise en place de dispositions relatives à :

- un abondement complémentaire aux heures acquises dans le cadre du CPF, pour permettre aux salariés de préparer une certification inscrite à la liste de branche
- un financement conventionnel de branche

Ces dispositions pourront être étudiées dans le cadre de certains aménagements de la convention collective.

Les membres de la délégation Salariés rappellent leur attachement à la mise en place d'une contribution conventionnelle de branche, et souhaitent que cette disposition n'ait pas d'impact sur la rémunération des salariés.

Clôture de la séance à 12h45.